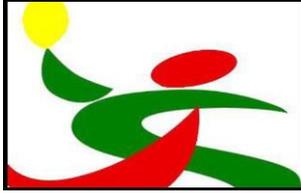




REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



Ministère des Sports



Comité d'Organisation des Jeux
Olympiques de la Jeunesse 2026



Les routes du développement
Agence des Travaux et de Gestion
des Routes du Sénégal

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Appel d'offres restreint n° D/1544/A3 pour les services de consultants en vue de la maîtrise d'œuvre complète pour les travaux d'amélioration de l'accessibilité et de la remise à niveau des infrastructures sportives dans le cadre des jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) 2026

1. Date de lancement : 21/04/2022
2. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : **03**
Groupement INGEROP Conseil & Ingénierie*/INGEROP Afrique Ingénierie/A26, Groupement EGIS Bâtiments International*/ STUDI/SACI, Groupement SETEC Infrastructure Afrique*/SCET Tunisie.

3. Montant de l'offre retenue :
Total : **1.518.095.425 F CFA HT**
Mission 1 : **722.675.423 F CFA HT**
Mission 2 : **795.420.002 F CFA HT**

4. Nom et identité de l'attributaire :

Groupement SETEC Infrastructure Afrique*/SCET Tunisie ;
20, avenue Pasteur BP -65 31 11 524 Dakar Etoile -Sénégal
Tél : 221 33 827 25 79 Email : setecia@setec.fr

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit

**Le Directeur Général de l'AGEROUTE
IBRAHIMA NDIAYE**